Certificat Universitaire de Cliniques expertales et psycholégales

FORMATION CONTINUE

Cette formation s'adresse aux psychologues souhaitant exercer ou renforcer leurs missions d'expertise psycho-légale afin de maîtriser l'évaluation, l'analyse et la rédaction de rapports dans un cadre judiciaire, pénal ou civil.

PROFIL CONCERNÉ :

PSYCHOLOGUES

COÛT DE LA FORMATION :

2200 EUROS – *REMISE POSSIBLE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION*

Formation	13 journées	NEW
Professionnelle continue	de février à décembre 2026	nouvelle formation

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

CLINIQUES EXPERTALES ET PSYCHOLÉGALES

OBJECTIFS ET CONTENU

Objectif

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Conduire des expertises, analyser les cas cliniques et psychopathologiques,
- Mettre en œuvre des procédures liées à la demande d'expertise,
- Conduire des entretiens et évaluations d'expertises,
- Analyser au plan clinique et psychopathologique les situations expertises,
- Connaître l'organisation juridictionnelle,
- Rédiger des rapports et savoir faire la déposition aux Assises.

Contenu

- **La procédure liée à la demande d'expertise | 10 h**
 Connaître l'organisation juridictionnelle, ses procédures et la place du psychologue expert. Spécificités de la conduite de l'entretien en expertise
- **Conduites d'expertises | 10 h**
 Comprendre le cadre de l'expertise, les techniques d'entretien, les modalités d'évaluation selon les caractéristiques de l'agresseur ou de la victime (mineurs, victime directe ou impliquée, victime dans un cadre privé ou public, troubles psychologiques antécédents ou non, impact du trauma, etc.).
- **L'analyse clinique et psychopathologique | 38 h**
 Approfondir les modèles théoriques, les approches cliniques et les analyses psychopathologiques
 L'expertise en diverses situations : agressions sexuelles, violences intrafamiliaux (maltraitances, incestes, infanticides), crimes en série, actes délictueux
- **Psychologie expertale | 10 h**
 Maîtriser l'écriture des rapports et l'expression lors d'une déposition
- **Analyse d'expertises | 10 h**
 Mise en œuvre des principes abordés dans la pratique des apprenants à partir de leurs évaluations et expertises

RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Dates

2026 : 17, 18 septembre ; 01, 02 octobre ; 12,13 novembre ; 10, 11 décembre

2027 : 22 janvier ; 11, 12 mars ; 16 avril ; 07 mai ; 25 juin

Modalités d'évaluation

- dossiers cliniques à produire
- examen sur table

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Apports théoriques et mises en pratique

Intervenants

- Pr RAVIT Magali, Professeur en psychologie clinique, Directrice du CRPPC, Lyon 2.

Psychologue clinicienne, Ex-Expert près de la Cour d'Appel de Lyon
- Pr ROMAN Pascal, Professeur de psychologie clinique et psychopathologie, Lyon 2. Pr. Honoraire UNIL. Psychologue clinicien. Expert judiciaire
- Pr RAOULT Patrick Ange, Professeur de psychopathologie, UCLY. Psychologue clinicien. Ex-expert près du Tribunal,
- Dr DOBRZYNSKI Anne-Claire, Maîtresse de conférences en Psychopathologie et Psychologie Clinique. Co-responsable pédagogique Licence 3 Psychologie. Responsable pédagogique du Master 2 PPCP
- Dr KUREK Camille, Juriste
- Dr Xavier RENAULT, psychologue clinicien
- Mme DEMARCHI Anne Lyse, Psychologue clinicienne
- Mme DUBOST Hélène, Psychologue clinicienne, Expert près de la Cour d'Appel de Lyon
- Mme FRANCOLS Julie, Psychologue clinicienne, Expert près de la Cour d'Appel de Lyon
- Mme LAVAL Chloé, Psychologue clinicienne

Durée de la formation

- 78 heures, 4 regroupements de 3 jours + 1 journée

CONDITIONS D'ADMISSION

Public

Psychologues experts ou possédant déjà une expérience d'expertise psychologique, exerçant des missions auprès des tribunaux, réalisant des mesures d'investigation dans un cadre judiciarisé, effectuant des fonctions d'évaluation dans un cadre judiciaire, éducatif, social ou pénitentiaire.

Pré-requis

- Niveau 7 (Bac+5)

Modalités d'admission

- Dépôt de dossier de candidature jusqu'au 19 juillet 2026.

Dossier de candidature

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact formation

- Département de Psychologie
- formationshs@univ-catholyon.fr

- 04 81 09 85 27

Frais pédagogiques

- 2200 euros – *Remise possible en fonction de votre situation*

Comment financer ma formation

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formation en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation : fp@univ-catholyon.fr
- Lire notre article « Quel financement pour mon projet de formation continue ? »

Accessibilité

- Une accessibilité physique et pédagogique aux personnes en situation de handicap est mise en place. Le Pôle Santé de l'UCLy vous accompagne avec sa mission handicap pour faciliter votre parcours. *Contact : mission.handicap@univ-catholyon.fr*

Mentions légales

Nom de l'organisme de formation : UCLy
Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL
N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

Les + de la formation

Une formation spécifique en direction des psychologues

De nombreux spécialistes possédant une expérience solide dans le champ de l'expertise (tribunal, Cour d'Assises, PJJ,

Auteurs d'articles de revues qualifiées sur le thème ainsi que de thèses.

Protection de l'enfance…)

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Carnot
23, place Carnot - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe
25 rue de la Cité - 74000 ANNECY